

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3376

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 6

I. – À la fin de l’alinéa 67, supprimer les mots :

« sur l’un des territoires suivants ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 68, après la mention :

« a) »,

insérer le mot :

« Sur ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 69, après la mention :

« b) »,

insérer le mot :

« Sur ».

IV. – En conséquence, à l’alinéa 70, après la mention :

« c) »,

insérer le mot :

« Dans ».

V. – En conséquence, à l’alinéa 71, après la mention :

« d) »,

insérer le mot :

« Sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.